

**AVIS IMPORTANT**

**MODIFICATION DE LA JOURNÉE DE COLLECTE DES BACS DE DÉCHETS**

Veillez noter qu'avec le nouveau contrat de collecte, la journée pour la collecte des bacs passera du jeudi au **mercredi**. Vous devrez donc mettre vos bac sur le bord du chemin le mardi soir pour vous assurer qu'ils soient ramassés.

**Ce changement sera valide à partir de janvier 2021.**

↙ mercredi 6 janvier : bacs noirs, verts et bruns  
mercredi 20 janvier : bacs verts et bruns

**Surveillez votre boîte aux lettres dans les prochaines semaines, le calendrier municipal incluant toutes les dates de collectes pour l'année vous sera envoyé!**

Durant la période des Fêtes, la bibliothèque Yves Meilleur sera fermée les 24, 25 et 26 et 31 décembre 2020 et également les 1<sup>er</sup> et 2 janvier 2021

**Mais elle sera ouverte le mardi 29 décembre 2020**

aux heures habituelles

12h à 15h et 18h à 21h

**Passez de Joyeuses Fêtes!**



## OFFRE D'EMPLOI COMMIS AUX PRÊTS

LA MUNICIPALITÉ EST À LA RECHERCHE D'UN(E) COMMIS AUX PRÊTS À LA BIBLIOTHÈQUE. L'HORAIRE DE TRAVAIL EST LE SAMEDI DE 9 H 00 À 12 H 00 ET SUR APPEL POUR LES REMPLACEMENTS.

INTÉRESSÉ ? CONSULTEZ L'OFFRE D'EMPLOI DISPONIBLE SUR NOTRE SITE INTERNET, DANS LA SECTION "OFFRE D'EMPLOI", POUR CONNAÎTRE TOUTS LES DÉTAILS DU POSTE!



## Déneigement des entrées privées



Nous vous rappelons que selon le règlement 2011-455, il est interdit de laisser, de jeter, de pousser ou de déposer dans ou vers le domaine public, un cours d'eau ou un lac, de la neige ou de la glace, provenant d'un terrain privé.

Également, il est très important de ne pas pousser de neige ou de glace sur les bornes fontaines, car ceci rend leur accès difficile pour le Service incendie et accentue le risque de gel. Pour des raisons de sécurité publique, les bornes fontaines doivent être dégagées et accessibles en tout temps.



L'Ascension

## Bulletin municipal décembre 2020

**FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL  
POUR LA PÉRIODE DES FÊTES**

À l'occasion des fêtes, le bureau municipal sera fermé du 21 décembre 2020 au 4 janvier 2021.  
Nous serons de retour le mardi 5 janvier 2021.

pour toute urgence municipale concernant le déneigement ou un bris d'aqueduc, veuillez composer le 819 275-3027 et appuyer sur le 0.

*Joyeuses fêtes!*

### **POSTE DE CONSEILLER VACANT - ÉLECTION PARTIELLE REPORTÉE**



Depuis le mois de septembre dernier, le poste de conseiller #2 est vacant. Habituellement, une élection partielle doit se tenir afin de combler un poste qui est libre. Cependant, étant donné la situation actuelle relative à la COVID-19, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a informé la municipalité que cette élection partielle devait être reportée.

Ainsi, nous vous avisons qu'à moins d'un avis contraire du MAMH, nous ne tiendrons pas d'élections partielles pour le poste vacant au sein du conseil. Sous réserve de l'évolution de la pandémie, celui-ci devrait être comblé lors de l'élection générale prévue le 7 novembre 2021.



### **OUVERTURE DE LA PATINOIRE POUR LA SAISON 2020-2021**

La municipalité est heureuse d'annoncer que malgré la pandémie COVID-19, la patinoire ainsi que le local de la maison des jeunes pourront ouvrir dès que la température le permettra.

Notez cependant que des mesures sanitaires devront être respectées par tous les utilisateurs. Les détails ainsi que l'horaire sont disponibles sur notre site internet, sous l'onglet "activités de plein air".

Au plaisir de vous voir cet hiver!



**JOYEUSES FÊTES ET  
BONNE ANNÉE !**

DE LA PART DE VOTRE CONSEIL MUNICIPAL  
LUC ST-DENIS, MAIRE  
JACQUES ALLARD, PATRICK BRASSARD, SERGE SIRARD, CONSEILLERS  
LINDA ROBERT, DANIELE TREMBLAY, CONSEILLÈRES